

Revue
de science
criminelle et
de droit pénal
comparé



RÉDACTEUR EN CHEF
Mireille Delmas-Marty

SOMMAIRE DU N° 1-1998



DOCTRINE

GUANG ZHONG CHEN. – <i>La réforme du droit de la procédure pénale en Chine</i>	1
André GIUDICELLI. – <i>L'indemnisation des personnes injustement détenues ou condamnées</i>	11
Céline RUET. – <i>Commentaire de la loi n° 96-393 du 13 mai 1996 relative à la responsabilité pénale pour des faits d'imprudence ou de négligence</i>	23

ÉTUDES, VARIÉTÉS ET DOCUMENTS

John A.E. VERVAELE. – <i>Les sanctions de confiscation en droit pénal : un intrus issu du droit civil ? Une analyse de la jurisprudence de la CEDH et de la signification qu'elle revêt pour le droit (procédural) pénal néerlandais</i>	39
Thierry FOSSIER. – <i>Droits de la défense et personnes vulnérables</i>	57
Agnès OLIVE. – <i>Le droit de mendier</i>	69
Judith VAILHÉ. – <i>L'apport des opinions individuelles des juges dans l'analyse de la jurisprudence de la Cour européenne</i>	83

CHRONIQUES

A. – Chronique de jurisprudence :		
– <i>Droit pénal général</i> , par Bernard BOULOC	95	
– <i>Infractions contre les personnes</i> , par Yves MAYAUD	99	
– <i>Infractions contre les biens</i> , par Reynald OTTENHOF	108	
– <i>Infractions contre la Nation, l'État et la paix publique</i> , par Jean-Pierre DELMAS SAINT-HILAIRE	112	
– <i>Infractions contre l'ordre économique et financier</i> , par André GIUDICELLI	120	
– <i>Infractions boursières</i> , par Jacqueline RIFFAULT	128	
– <i>Infractions relevant du droit de l'information et de la communication</i> , par Jacques FRANCILLON	138	
– <i>Procédure pénale</i> , par Jean-Pierre DINTILHAC	149	
B. – Chronique législative , par Bernard BOULOC		157
C. – Chronique de l'exécution des peines. Rendre le droit accessible aux détenus , par Pierrette PONCELA		161
D. – Chronique internationale :		
I. – <i>Droits de l'homme</i> , par Louis-Edmond PETTITI	165	
II. – <i>Droit communautaire</i> , par Laurence IDOT	174	
E. – Chronique de politique criminelle. Les établissements pénitentiaires à gestion mixte : un exemple de politique criminelle participative , par Christine LAZERGES		180

INFORMATIONS

I. – *Congrès, colloques, séminaires : Les établissements pénitentiaires à gestion mixte. Colloque de l'Université de Montpellier I (Montpellier, 17 mars 1997), p. 187. – Colloque de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne. Trente ans de libre circulation des travailleurs (Paris, 10 octobre 1997), p. 190. – Les étrangers et la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Colloque de l'Université Jean-Moulin-Lyon 3 (Lyon, 14 et 15 novembre 1997), p. 192. – II. – Droits étrangers : Les tendances récentes dans la criminalité, le droit pénal et la politique criminelle aux États-Unis, p. 193. – III. – Enseignement, recherches : DEA de droit pénal et de politique criminelle. Création du journal L'Astrée, p. 197.*

BIBLIOGRAPHIE

A. – Notes bibliographiques	199
B. – Bibliographie des périodiques de langue française. Périodiques professionnels et assimilés	219
C. – Ouvrages reçus	228